

Enseignement supérieur

Le rapprochement entre l'Ihecs et l'ULB bouscule l'enseignement supérieur

- A Bruxelles, l'Ihecs et l'ULB discutent pour savoir comment ils pourraient mieux collaborer.
- Pour certains, une future fusion n'est pas à exclure.
- Si cela devait arriver, les cartes de l'enseignement supérieur pourraient être rebattues.

L'UCL est ouverte aux discussions avec l'Ihecs

UCL. Au vu de l'évolution des métiers de la communication et du journalisme, Vincent Blondel, recteur de l'UCL, juge tout à fait légitime que des acteurs cherchent à collaborer davantage pour faire évoluer les cursus. "Si l'Ihecs doit un jour considérer un rapprochement structurel avec une université, note-t-il cependant, j'espère qu'il veillera à étudier tous les rapprochements possibles. Nous entretenons des relations de longue date avec l'Ihecs et des synergies entre l'Ihecs et l'UCL pourraient être au bénéfice des deux établissements. De plus, je rappelle que l'UCL est depuis longtemps présente à Bruxelles, et est de ce fait une actrice de l'enseignement bruxellois." L'invitation ne pouvait être plus claire.

Politique. Le dossier n'est pas encore politique. Le PS et le CDH, dans la majorité en Communauté française, encouragent cependant la recherche de meilleures collaborations pédagogiques entre acteurs.

C'est la force des troisièmes hommes, ils ont cette rare capacité de bousculer un paysage et de se retrouver au cœur de toutes les attentions. Ainsi, depuis le mois d'octobre, les conversations vont bon train concernant l'avenir de l'Ihecs, l'Institut des hautes études des communications sociales qui forme aux métiers de la communication et du journalisme. L'établissement a beau ne compter "que" 2 200 étudiants, il tient, grâce à ses 60 ans d'histoire, son ancrage dans la capitale et la réputation de ses formations, une place importante dans le paysage de l'enseignement supérieur francophone. Ses choix d'avenir contribueront du coup à redessiner ce paysage et ses rapports de force.

Depuis le mois de septembre justement, l'Ihecs et l'ULB ont formé un groupe de travail pour imaginer des collaborations plus étroites. Il n'en fallait pas plus pour que réapparaisent des rumeurs de fusion.

A la recherche d'un win-win

A l'origine des discussions, il y a la révolution numérique et digitale qui bouleverse les métiers de la communication et du journalisme. L'Ihecs, à la pointe en matière pédagogique, recherche des collaborations dans les matières scientifiques, informatiques ou économiques; matières qui entrent de plus en plus en compte dans ses formations. En organisant des convergences avec l'ULB, l'Ihecs pourrait bénéficier des ressources de l'université. L'ULB pourrait de son côté renforcer son positionnement bruxellois en se rapprochant de sur-

croît d'une école capable de redynamiser sa faculté de journalisme.

Pour l'instant, on n'en est pas là : les discussions actuelles portent sur des programmes et des projets pédagogiques communs, et non sur de possibles rapprochements structurels. "Les discussions que nous entretenons avec l'ULB, nous les tenons avec de nombreux autres établissements, dont à l'étranger, relativise Jean-François Raskin, l'administrateur général de l'Ihecs. Rappelons d'ailleurs que nous organisons des codiplômations avec l'ULB comme avec l'UCL."

Personne n'est dupe cependant. Beaucoup d'acteurs soulignent que l'ULB serait enthousiaste de voir les discussions aborder de potentiels rapprochements structurels entre les deux établissements. Si cela devait se concrétiser, il resterait à accomplir un chemin certain – l'Ihecs appartient par exemple à la haute école Galilée – mais pas impossible.

Dans un contexte de redéfinition du paysage de l'enseignement supérieur, et alors que l'UCL et Saint-Louis attendent le feu vert politique pour fusionner, les discussions entre l'Ihecs et l'ULB ne laissent personne indifférent. Un rapprochement structurel de ces deux institutions pourrait avoir un impact symbolique important.

Pluralité journalistique

En tout premier lieu, il renforcerait la légitimité du décret Paysage mis à mal aux yeux du PS par le projet de fusion entre l'UCL et Saint-Louis. Ce décret favorise en effet les collaborations aux logiques géogra-

phiques. Or, Jean-François Raskin et Yvon Englert, recteur de l'ULB, justifient explicitement leurs discussions par le fait que leurs établissements coexistent dans la même zone géographique.

Un tel rapprochement pourrait lancer également un effet domino. Les discussions se déroulent dans un contexte qui voit Bruxelles être une ville à part, disputée en termes de parts de marché. De plus, le secteur des hautes écoles va connaître une réforme de son financement capable d'encourager de nouvelles collaborations. "L'Ihecs est enfin l'une des principales hautes écoles bruxelloises organisant des masters, c'est-à-dire du type long, note un observateur de premier plan. Le fait qu'elle se rapproche d'une université ne devrait pas laisser les autres hautes écoles qui organisent aussi du type long, l'Ichecc et Leonard de Vinci en tête, indifférentes. Cela pourrait relancer des négociations et

des mouvements bouleversant le paysage des hautes écoles." "Si l'Ihecs quitte la haute école Galilée à laquelle elle fournit la moitié des étudiants, cela obligera cette dernière à repenser son avenir", note aussi un acteur.

Symboliquement enfin, un rapprochement entre l'Ihecs et l'ULB aurait un impact important. Ce serait la première fois qu'un acteur du pilier catholique rejoint le giron laïque. "Le signal serait fort", confie un membre de l'UCL. Car même si l'influence des piliers est à relativiser dans l'enseignement supérieur actuel, "le cas présent engage l'enseignement du journalisme. En cas d'absorption de l'Ihecs dans l'ULB, cela voudrait dire qu'à Bruxelles, l'ULB détient le monopole sur l'enseignement de la communication et du journalisme. Cela pose une question de pluralisme qu'il faudra prendre en compte."

Auprès des hautes écoles, les réseaux jouent un rôle de soutien

Les discussions autour d'un éventuel rapprochement entre l'Ihecs et l'ULB relancent la question de la place et du rôle des réseaux (plus exactement appelés fédérations de pouvoirs organisateurs) dans l'enseignement supérieur.

Comme dans l'enseignement obligatoire, le réseau catholique (Segec), le libre non confessionnel (Felsi), et le réseau des communes et des provinces (Cpeons), sont présents. Comme dans l'enseignement obligatoire également, ils offrent un soutien juridique, administratif ou logistique aux établissements du supérieur. Leur rôle, leur poids et leur influence sont néanmoins moins importants.

Premièrement, précise Julien Nicaise, l'administrateur de l'Ares, l'Académie qui chapeaute l'enseignement supérieur en Belgique francophone, "ces organismes faitiers ne sont pas présents dans le secteur universitaire". Ils le sont auprès des hautes écoles. Si l'on se base sur le nombre d'étudiants, on peut donc dire que ces fédérations de PO ne sont pas présentes dans plus ou moins 50 % de l'enseignement supérieur.

Les programmes sont rédigés par les établissements

Ensuite, les hautes écoles ayant gagné en taille au fil des années et des fusions, elles se sont petit à petit dotées d'un staff administratif et de supports juridiques ou logistiques propres. Elles ont donc moins recours qu'auparavant aux services apportés par les réseaux en la matière.

"Il en va de même pour certains aspects pédagogiques et académiques importants, continue Julien Nicaise. Là où dans l'enseignement obligatoire, de nombreux établissements et pouvoirs organisateurs vont déléguer la rédaction des programmes de cours à leur fédération de PO, ces programmes seront généralement réalisés au sein même de l'établissement pour ce qui concerne le supérieur."

Enfin, à titre d'exemple, précise encore l'administrateur de l'Ares, on peut lire dans la loi du Pacte scolaire que "les fédérations de PO doivent être concertées par le gouvernement sur toute réforme fondamentale en projet, alors qu'elle indique que cette même concertation est directement établie avec les pouvoirs organisateurs (et non pas leurs fédérations) dans l'enseignement supérieur".

Pluralité des approches

Pour Julien Nicaise, cela ne veut pas dire que les réseaux n'ont pas de réel poids ou n'apportent pas un réel soutien aux établissements. "Au contraire", note-t-il en conclusion. Leur rôle n'est cependant pas le même que dans l'enseignement obligatoire.

"Ce rôle, peut-être plus faible, ne veut pas dire non plus que l'on offre tous le même enseignement, note le directeur d'une haute école du réseau libre. Par rapport aux universités, les hautes écoles tiennent à leur approche plus professionnalisante. Mais même entre elles, les hautes écoles ont des approches différentes. Je ne dirais pas qu'il y a des approches catholique ou laïque en tant que telles, mais je pense que l'histoire de chaque institution joue encore un rôle diffus mais

réel dans la manière dont un établissement envisage ses valeurs et sa pédagogie."

BdO